Question :

Bonjour, Pourriez - vous m'indiquer où se trouver le document : Annexe CCP « Considérations sociales et environnementales », svp? Document cité dans le 4.2 du règlement de consultation, mais non présent dans le DCE. En vous remerciant, Cordialement

Reponse

La réponse du candidat relatives aux considérations environnementales est intégrée au paragraphe 4 de l'annexe AE offre de prix ou sur document libre annexé. De ce fait, l'annexe CCP « considérations sociales et environnementales »en rapport avec l'objet du marché n'est pas joint. Le candidat est autorisé à fournir un cadre de réponse technique d'un maximum de 30 pages(format A4) par lot écriture type calibri ou equivalent.

Le critère de performance environnementale est apprécié, notamment, au regard des éléments suivants suivant article 7.2 du RC

L'acheteur accorde une importance particulière à la qualité environnementale et à l'économie circulaire des fournitures d'acier. Ce critère est noté sur 20 points et se décompose en trois sous-critères.

1- Taux d'incorporation de matière recyclée (8 points)
   Objectif : favoriser l'acier à forte part de matière première secondaire (ferrailles).
2- Empreinte carbone de fabrication (8 points)
   Objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'élaboration des aciers plats et profilés.
   Le candidat indique le bilan carbone des produits proposés (kg CO2 par tonne d'acier), avec justificatifs (déclaration environnementale de produit, FDES ou équivalent).
3- Recyclabilité et valorisation en fin de vie (4 points)
   Objectif : valoriser le caractère recyclable de l'acier et garantir la lisibilité des filières